

Site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme »

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU 02 décembre 2025

Etaient présents :

- Représentants des collectivités :

- Madame DARGERY Viviane – Elue de la commune de Viens / représentante du PNRL
- Madame LETTERON Gaelle – Elue de la commune d'Apt / représentante de la CCPAL et du SIRCC
- Monsieur PERELLO Didier – Maire de la commune de GOULT / Président du Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon (SIRCC) / Président du COPIL Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme » / Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Calavon
- Madame MOUILLETON Camille – Chargée de mission Natura 2000 du Conseil Régional

- Représentants des organismes sylvicoles :

- aucun

- Représentants des organismes de l'eau et de la pêche :

- Monsieur RAMPAL Thomas – Technicien rivières du SIRCC

- Représentants des organismes du sport :

- aucun

- Représentants de l'administration :

- Madame MARCHAND Jeannice – Chargée d'études milieux naturels de la DDT du Vaucluse

- Représentants des organismes de la chasse :

- Monsieur MORELLO Serge – Fédération Départementale de Chasse des Alpes de Haute Provence

- Représentants des organismes consulaires :

- aucun

- Représentants des organismes agricoles :

- aucun

- Représentants des organismes de préservation du patrimoine du naturel :

- Madame ONNO Anais – Chargée de projets du GCP

- Monsieur FUENTO Nicolas – Chargé de mission faune de la LPO

- Madame CAYROCHE Véronique – représentante du groupe LPO de LMV

Etaient présents également :

- Madame JAMEUX Magali – PNR Luberon – Animatrice du SAGE Calavon-Coulon
- Monsieur VITTOZ Simon – PNR Luberon – Chargé de mission ressource en eau
- Monsieur BRICHARD Jérôme – PNR Luberon – Chargé de mission Natura 2000

Se sont excusés :

- Madame CARBONNELLE Charlotte – Maire de Saint Martin de Castillon
- Madame ARAGONES Claire – Maire Les Beaumettes
- Monsieur PELLEGRIN Jérôme – Elu de la commune de Montjustin

- Monsieur CHALAZON Jean-Michel – Agence de l'Eau - Chargée d'intervention Restauration des milieux naturels
- Monsieur MILESI Nicolas – Chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence – Chargé de mission Environnement Forêt
- Madame DIQUELOU Pascale – Département du Vaucluse – chargée de mission « Milieux naturels / eau »
- Madame CHABAUD Laurence – Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse - Chargée de mission transverse Planification et Contractualisation durables
- Monsieur UGO Julien – Conservatoire botanique national méditerranéen – Chargé de mission conservation
- Madame MONGIN Alice - Communes forestières Vaucluse - Chargée de mission accompagnement des collectivités

Organisation de la réunion du comité de pilotage :

M. PERELLO, Président du COPIL, ouvre la séance à 14h00 et rappelle l'objet de la réunion qui est d'échanger sur le bilan d'animation de l'année 2025 du site Natura 2000 ainsi que les perspectives pour l'année 2026.

Monsieur BRICHARD, chargé d'études du site Natura 2000, présente le bilan d'animation 2025 et les perspectives d'actions 2026 sur le site Natura 2000 (cf. *diaporama joint au présent compte-rendu et bientôt disponible sur : <https://www.parcduluberon.fr/le-parc/natura-2000-1/telechargements-natura-2000/>*).

Points d'échange sur le bilan d'animation 2025 et les perspectives d'actions 2026

Les principaux échanges ont eu lieu sur les sujets suivants :

- **Mesures Agroécologiques et Plans de gestion pastoraux des prairies humides de l'Encreme :**

Il est rappelé que les Mesures agroenvironnementales et Climatiques sont souscrites volontairement par les agriculteurs pour une durée de 5 ans qui leurs permettent de bénéficier d'une aide financière, en contrepartie de pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement. Le montant de l'aide à l'hectare est fonction des contreparties demandées qui sont définies dans un cahier des charges environnemental à respecter (exemple : absence de fertilisation, limitation du pâturage, etc...). Plus la contrepartie est importante, plus la rémunération est élevée.

Sur le site Natura 2000, les MAEC ont été renouvelées en 2023/2024 sur les prairies de l'Encreme auprès de deux exploitants agricoles qui couvrent 65% des superficies des prés de fauche. Trois autres exploitants n'ont pas souhaité s'engager ou n'avaient pas la possibilité d'adapter leur mode de gestion des prairies.

- **Evaluation / Renouvellement du plan de gestion de l'ENS des zones humides du Calavon aval**

Le plan de gestion 2021-2025 de l'Espace Naturel Sensible « Les zones humides du Calavon aval » arrive à son terme. L'année 2026 sera consacrée à sa révision pour un renouvellement du programme d'actions sur la période 2027-2031. A cette occasion Il est possible d'étendre le périmètre de l'Espace Naturel Sensible en y intégrant de nouvelles parcelles qui ont fait l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage par le PNRL ou le SIRCC. Le site de la Bégude de Goult et le

site du Plan à Oppède sont concernés par cette proposition. De même, le site de la Pérussiére qui ne faisait pas partie de l'ENS pourra y être intégré. Ces propositions seront discutées en comité de site ENS en début d'année et soumises à approbation aux communes concernées.

L'ensemble des zones concernées étant sous maîtrise foncière ou d'usage du PNRL et/ou du SIRCC, cette proposition d'extension reçoit un avis favorable des membres du COPIL Natura 2000.

Bien que le plan de gestion de l'ENS soit en période de révision, certaines actions en cours se poursuivront en 2026. Il s'agit notamment de l'engagement de l'étude préalable aux travaux de restauration du site du Plan portée par le PNRL ainsi que la création d'une nouvelle mare sur le site de Ponty en partenariat avec la FDC84.

Par ailleurs, Thomas RAMPAL indique que le SIRCC prévoit de poursuivre les travaux de restauration hydromorphologique du Calavon à l'aval de la Pérussiére qui concerneront le site des Tours et le site de la Bégude. Le dossier de demande de financement et l'engagement de l'étude préalable sont prévus en 2026. L'arasement d'ouvrage de « digue » est également à l'étude sur le secteur des Beaumettes et d'Oppède.

- **Etude collisions amphibiens RD178 (le Plan – Oppède) :**

Les résultats de l'étude sont présentés par Nicolas FUENTO de la LPO ainsi que les 3 solutions qui ont été proposées :

1. **Poursuivre le crapauduc temporaire annuellement :**

- Temps bénévole important (sinon coût réel trop élevé) et coordination temps salarié
- Nécessite une rigueur → formation des bénévoles
- Ne peut être réalisé chaque année car un suivi de la population de Pelobate est réalisé tous les 2 ans par la technique de Capture-Marquage-Recapture (CMR). Outre la contrainte d'avoir deux suivis en même, le blocage de la migration des amphibiens biaiserait les résultats de la CMR.
 - **Solution à l'efficacité très limitée et non pérenne** tributaire de l'engagement des bénévoles

2. **Fermeture temporaire de la RD178 :**

Fermeture (24h/24h entre le 1er mars et le 30 avril puis entre le 15 octobre et le 30 novembre) d'un court tronçon sur 1.3 km (entre carrefours « route des Caves » et « Pont des Garrigues ») permettant de maintenir l'accès aux habitations et parcelles tout en ciblant les deux « points chauds » de traversée des amphibiens.

- Itinéraire de contournement pouvant être problématique pour les usagers
- Coût à priori non négligeable (évalué à 80 000 €/an par le Département du Vaucluse)
 - **Solution plus efficace mais non pérenne** car dépendance forte à la logistique humaine (ouverture / fermeture / entretien) sans garantie de respect par les usagers.

3. **Création d'un crapauduc permanent :**

- Maîtrise foncière partielle (Privé au Nord / PNRL au Sud)
- Cout travaux estimé à environ 250 000 € H.T. pour 4 passages (hors foncier, étude de conception, maîtrise d'œuvre, suivi efficacité)

- **Solution efficace et pérenne** (sur la partie équipée) mais contrainte technique (emprise foncière, entretien de l'ouvrage) et financière.

L'aménagement d'un crapauduc permanent est la solution pour l'instant retenue. Elle sera affinée en 2026 notamment sur les possibilités de partenariat avec le Département du Vaucluse pour sa mise en œuvre. L'idée est d'engager d'ici fin 2026 une étude préalable aux travaux permettant de définir 2 ou 3 scénarios d'aménagement en fonction des contraintes techniques, foncières et économiques.

- **Etude de faisabilité de restauration hydromorphologique de l'Encreme :**

Thomas RAMPAL indique qu'une première phase de l'étude a consisté à mieux connaître le fonctionnement morphologique du cours d'eau et de partager cet état des lieux avec les habitants / usagers / élus des communes concernées. Une concertation importante avec la population est prévue tout au long de l'étude (permanences en mairie, enquêtes individuelles, ateliers participatifs) afin de pouvoir construire ensemble les scénarios de préservation et de restauration du cours d'eau et de ses milieux humides (ripisylves, prairies de fauche, ...). L'objectif est de contribuer au maintien du rôle de biodiversité de ces milieux et de faire face aux changements globaux à venir (accentuation des phénomènes extrêmes de sécheresse et d'inondation) en permettant notamment de ralentir et stocker l'eau dans le sol. En effet, certains tronçons du cours d'eau ont fait l'objet d'aménagements par le passé (recalibrage, curage, endiguement) conduisant à déconnecter l'Encreme de sa plaine alluviale (lit de cours d'eau dit « en toit »), ce qui a pu avoir pour conséquence d'accentuer l'assèchement des milieux et l'accélération des écoulements de crue vers l'aval.

Les scénarios qui seront étudiés en 2026 devront considérer tous les enjeux du site (activité agricole, ressource en eau, biodiversité, paysage, ...).

- **Point d'information sur le projet trame turquoise en Durance (restauration / préservation des ripisylves) :**

Le Groupe de Chiroptères de Provence (GCP) travaille sur un plan écologique pour les forêts alluviales et ripisylves de Durance. Le COPIL de lancement a été organisé cette année en octobre et le projet se terminera en 2029. Il est financé par l'Agence de l'eau, le Fonds-vert, EDF et GCP. Le SMAVD fait partie des interlocuteurs techniques.

Le projet se décline en plusieurs grands axes avec, en premier lieu, un état initial qui permettra d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à la définition de la stratégie de protection et restauration des habitats et des corridors à forts enjeux biologiques. Il comprend :

1. l'identification des boisements alluviaux à enjeu ;
2. la caractérisation de l'état des connectivités écologiques pour identifier les corridors à enjeu ;
3. l'identification de secteurs de restauration prioritaires ;
4. des échantillonnages chiroptérologiques et d'autres groupes taxonomiques pour conforter la modélisation.

Pour répondre aux 3 premiers objectifs, le GCP mobilise un sous-traitant qui va développer une méthodologie d'identification des boisements matures et des corridors écologiques. Ce travail s'appuie sur la modélisation d'une variable de maturité calculée à partir de données de terrains et de variables de structure extraites du LIDAR HD. Un premier comité technique est prévu pour début 2026.

La zone d'étude s'étend sur 750km² autour du lit de la Durance, de Serre-Ponçon à l'embouchure du Rhône, inclue les confluences avec les différents affluents et le Jabron dans son entièreté. Sur le site Natura 2000 du Calavon-Enchrême, il intègre la zone de confluence avec la Durance jusqu'à l'entrée de la zone urbaine de Cavaillon. Le GCP organisera un temps d'échanges prochainement avec les animateurs Natura 2000 pour partager les connaissances de terrain et contexte de chaque site.

M. PERELLO clôture la réunion et invite les participants à se rapprocher de l'animateur du site Natura 2000 du Calavon-Enchrême pour toutes questions ou projets au cours de l'année à venir.
